

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 41

Séance du 18 JUIN 2001
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 35

Tous les délégués, sauf

MM. GOETZ, MEYER J. P., Mme HITTLER, M. WEISBECKER, (excusés) qui
étaient représentés respectivement par Mme BEYLER, MM. STEIG, VOGEL,
Mme RICHTER.

MM. WEISHAAR, STEINER, HERRLE, NEUHARD, WINLING, LIEHN, (excusés)

DEL. N° 49/2001

OBJET : TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

**- de retenir l'offre de prix de l'entreprise ROEHRIG pour la réalisation
des travaux d'assainissement pluvial dans le cadre de l'aménagement de
la Rue du Hof à LAUBACH**

au prix de 3 500,72 €, soit 22 963,20 F TTC

**- de retenir l'offre de prix de l'entreprise ROEHRIG pour la réalisation des
travaux d'assainissement pluvial dans le cadre de l'aménagement de
l'Impasse des Prés à LAUBACH**

au prix de 6 436,21 €, soit 42 218,80 F TTC

**- de retenir l'offre de prix de l'entreprise BEREST pour la réalisation de la
notice d'impact nécessaire à la mise en œuvre de la déclaration de rejet
préalable à la mise en chantier des deux unités d'épuration prévues pour
WINGEN**

au prix de 5 640,61 €, soit 37 000,00 F TTC

- d'autoriser le Président à signer tous documents y afférents

**- de charger le Président de solliciter les subventions auprès du Conseil
Général et de l'Agence de Bassin Rhin/Meuse.**

Pour extrait certifié conforme
DURRENBACH, le 19 juin 2001

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,
Bernard LOGEL

